

Allouagne  
Annezin  
Auchel  
Béthune  
Beuvry  
Chocques  
Drouvin le Marais  
Essars  
Fouquereuil  
Fouquières  
Gonnehem  
Gosnay  
Hesdigneul  
Hinges  
Labeuvrière  
Labourse  
Lapugnoy  
Lozinghem  
Noeux les Mines  
Oblinghem  
Sailly-Labourse  
Vaudricourt  
Vendin  
Verquigneul  
Verquin



# Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Comité syndical du 16/10/2017



# LE SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS

## EN QUELQUES CHIFFRES

[www.sivom-bethunois.fr](http://www.sivom-bethunois.fr)

### Budget Primitif 2017

○ <b>Nombre de communes</b>	25 communes
○ <b>Nombre d'habitants</b> (population INSEE 2015)	103 128 habitants
○ <b>Montant du budget</b> (consolidé)	33.1 Millions €
○ <b>Budget par habitant</b>	321,15 € par habitant
○ <b>Nombre d'agents au 31/12/2016</b> Sur emploi permanents.	659 agents (titulaires & auxiliaires)
dont	474 agents à temps complet
et	185 agents à temps non complet
○ <b>Nombre de repas produits en cuisine centrale – en 2016</b>	3 943 repas / jour en moyenne (période scolaire) 690 102 repas par an
dont	3 542 repas / jour pour les écoles (période scolaire) sur 40 sites. 495 966 repas / an sur 140 jours
dont	214 repas/jour pour les maisons de retraite et foyers logements. (78 235 repas/an)
dont	96 repas livrés par jour au domicile de personnes âgées au prix de 8,20 € (34 976 repas/an)
dont	10 486 pour les crèches
dont	58 583 repas pour les centres de loisirs
○ <b>Nombre d'établissements pour personnes âgées dépendantes</b> *dont 27 lits personnes désorientées	2 établissements de 117 et 60 lits, soit 177 lits* au total Dont création 2012 : 28 lits création 2013 : 14 lits
○ <b>Nombre de foyers logements pour personnes âgées</b>	2 établissements de 60 logements pouvant accueillir des couples
○ <b>Service de l'eau sur 19 communes</b> 56 000 habitants	28 000 abonnés et 2,5 million de m3 d'eau facturés en 2016

## Préambule

Les orientations stratégiques pour l'année 2018 visent à adapter et optimiser le SIVOM de la Communauté du Béthunois afin qu'il puisse produire des services de manière efficiente.

### 1) La réforme organisationnelle (initiée en mai 2017)

#### ○ Optimisation des services supports

(Gain de productivité)

##### Renforcer l'appui aux services métiers

Développement d'expertises

Aide aux cadrages des PPI

##### Renforcer l'appui aux communes

Développement des groupements de commandes (ex : bus 2017)

Suivi plus ajusté des prestations

- Création d'un département Commande publique et performance (sept 2017)
  - ✓ Développement des procédures d'achat et de contrôle (gain – efficacité)
  - ✓ Rationalisation de l'achat
  - ✓ Réalisation d'un schéma informatique (Modernisation des procédures ; automatisation des tâches ; définition des besoins plus ajustée)
- Réorganisation du département des ressources humaines
  - ✓ Développement à partir des ressources internes du service GPEC (anticipation – prévision – économie)
  - ✓ Amélioration de la gestion du temps de travail (Acquisition d'un équipement : gain de productivité ; fiabilité ; réglementation obligatoire)
  - ✓ Assurance statutaire (gains d'échelle)
- Réorganisation du département des affaires financières
  - ✓ Mutualisation du service facturation (gain d'échelle ; efficacité ; diminution des délais de paiement)

#### ○ Réorganisation des services métiers

(Professionnalisation renforcée ; renforcement des procédures)

##### Professionnalisation accrue des services métiers

Les services métiers, accompagnés par les services supports, passent moins de temps aux tâches administratives

##### Renforcer l'appui aux communes

Écoute renforcée des communes

Prestations sécurisées

- Réorganisation du département des services techniques
  - ✓ Fusion des directions Services techniques et Eau (gain d'activité ; cohérence accrue de l'action)
  - ✓ Renforcement de l'encadrement moyen (renforcement du contrôle ; augmentation de l'efficacité)
  - ✓ Développement du « rendre compte » aux commissions (mise en place de tableaux de bord ; développement des plannings d'interventions)
  - ✓ Gestion des véhicules (fin progressive de l'activité garage ; développement d'un pool électrique)
- Modernisation du département cuisine centrale
  - ✓ Réflexion sur les modes de production (AMO)

Professionnalisation  
accrue des services  
métiers

Les services métiers,  
accompagnés par les  
services supports,  
passent moins de temps  
aux tâches  
administratives

Renforcer l'appui aux  
communes

Écoute renforcée des  
communes

Prestations sécurisées

- ✓ Achat sécurisé et responsable (lancement de marchés privilégiant les circuits courts ; développement des produits frais ; achat de matériels qui visent à réformer les modes de fabrication)
- Réorganisation du département enfance jeunesse
  - ✓ Réflexion sur la gestion des crèches (achats mutualisés)
  - ✓ Anticipation des recrutements et planification de l'action CLSH
- Réorganisation du département santé solidarité
  - ✓ EHPAD
    - Rationalisation de l'achat (Ajustement des logiciels)
    - Développement du Wifi (Services de soins ; chambres)
  - ✓ Résidentialisation des résidences autonomie
    - AMO travaux Guynemer
    - Clôture et surveillance
  - ✓ SPASAD
    - Acquisition d'un logiciel professionnel (gain de temps – sécurisation)
  - ✓ CSAPA
    - Renforcement de l'efficience
    - Développement du pilotage de l'activité par tableaux de bord

## 2) L'innovation au service des communes

Le SIVOM se doit de fournir un service de qualité et adapté aux besoins des communes et de la population.

- Mise en place d'un plan qualité  
(Procédures ; qualité des prestations)
- Mise en valeur et renforcement des pôles exemplaires
  - Éclairage public
  - Crématorium
  - CLSH – RAM
  - Cuisine centrale
  - Serre intercommunale
  - CSAPA
  - Rationalisation
  - Modernisation des matériels
  - Formation
- Activation des compétences en sommeil
  - Entretien de bâtiments communaux
  - Eclairage des complexes sportifs et salles des fêtes
  - Parc matériel des fêtes
  - Crématorium animalier
- Développement et présentation au sein des compétences de services nouveaux  
(Modernisation et développement de techniques alternatives)
  - Éclairage par le sol des passages piétons
  - Facilitation des enregistrements et de la facturation

## **I. CADRE JURIDIQUE**

La tenue du débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3.500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3.500 habitants (article L 4311-1, L 3312-1 et L 2312-1 du code général des collectivités territoriales).

Une délibération sur le budget non précédée de ce débat est entachée d'illégalité et peut entraîner l'annulation du budget.

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et ne peut pas être organisé au cours de la même séance.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel, mais doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Le décret du 24 juin 2016 publié au JO du 26 juin 2016 modifie le contenu ainsi que, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel se fonde le débat d'orientation budgétaire.

### **Introduction**

C'est dans un contexte national financier et économique difficile, que les collectivités territoriales vont devoir poursuivre leur contribution au redressement des finances publiques.

Les collectivités territoriales vont donc devoir plus que jamais faire preuve d'une gestion exigeante, rigoureuse, et prudente. Compte tenu de la baisse annoncée des prélèvements obligatoires, la stratégie de redressement des finances publiques du Gouvernement repose exclusivement sur la maîtrise des dépenses publiques.

### **Les effets de la loi NOTRe**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France compte 35 416 communes, suite à la mise en place de 200 communes nouvelles regroupant 670 anciennes communes. On compte également 1 266 groupements à fiscalité propre, contre 2 062 début 2016. Cette forte diminution est la conséquence d'un vaste mouvement de fusions, résultant de la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) prévus par la loi NOTRe. La baisse se concentre sur les communautés de communes (-824 groupements), tandis que les métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération sont plus nombreuses qu'en 2016.

Au niveau local, le Pas de Calais est passé de 33 à 19 EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Après une baisse de 1,8 Md€ en 2017, les concours financiers de l'Etat pour 2018 augmenteront de 384 millions d'euros a annoncé le premier ministre lors de la Conférence des villes.

## La conjoncture nationale

*L'économie française semble s'orienter vers une reprise plus vigoureuse que prévue.* Comme le relève l'Insee, le climat des affaires est en forte amélioration depuis décembre 2016. Les chocs spécifiques liés aux mauvaises récoltes et à l'effet des attentats sur le tourisme, qui avaient pesé sur la croissance à hauteur de 0,4 point en 2016, ne freinent plus l'activité. Enfin, la croissance est soutenue par le dynamisme retrouvé du secteur de la construction et du commerce mondial.

### Estimations de la croissance du PIB sur la période 2018-2022 (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Scénario gouvernemental</b>	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8
Commission européenne	1,7	1,5	1,4	1,3	1,0
FMI	1,7	1,7	1,8	1,8	1,9
OCDE	1,6				

Croissance : Le gouvernement prévoit un taux de croissance de 1,7% en 2018 (+ 1,5% en 2017). La moyenne annuelle de 2016 s'établissait a +1.1% – source Banque de France, *Indicateurs conjoncturels France*. 07 juillet 2017

Inflation : Pour 2018, l'inflation prévisionnelle se situe a + 1,1 %. (Taux estimé fin 2017 : +1,2%).

Le niveau de la dette française atteint un niveau record au 31 mars 2017 et atteint les 2 209 milliards d'euros pour atteindre 98.9 % du PIB (Produit Intérieur Brut) contre 96,3% à la fin 2016. Selon l'OCDE, la dette française devrait dépasser le taux symbolique des 100% du PIB en 2018. Les prévisions INSEE annoncent que la dette de la France avoisinerait les 98,9 % du PIB. La charge de remboursement des intérêts pèse sérieusement sur les finances publiques.

La dette publique représente aujourd'hui plus de 35 600 € par Français.

L'objectif serait de faire passer les dépenses publiques de 54.7 % du PIB à 53.8 % du PIB en 2017.

## Les concours financiers de l'Etat :

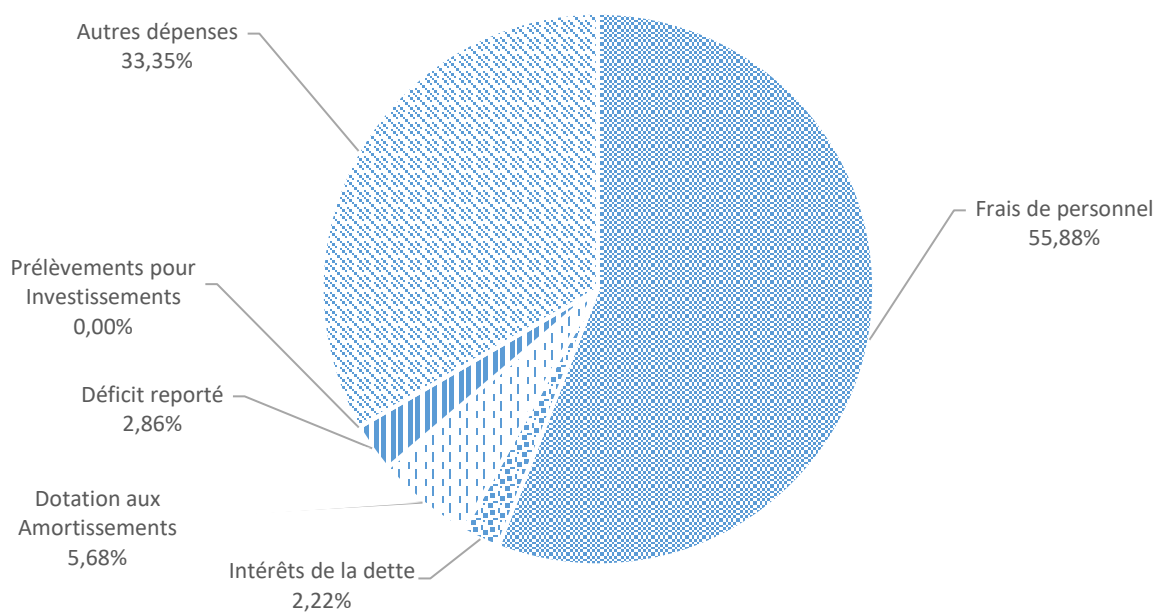
La collectivité ne perçoit pas de dotation globale de fonctionnement, excepté pour les EHPAD et pour le SSIAD sous forme de dotation globale de soins, versée par l'ARS.

II. **SYNTHESE FINANCIERE GLOBALE** : *addition de l'ensemble des budgets déduction faites des prestations internes*

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Frais de personnel	14 345 694,17	15 066 806,91	16 055 715,59	17 078 623,57	18 155 488
Intérêts de la dette	710 968,76	682 965,49	718 369,63	678 662,83	870 686
Dotation aux Amortissements	1 689 807,02	1 676 660,53	1 673 046,75	1 737 170,02	1 946 301
Déficit reporté	360 716,32	506 321,50	561 190,19	875 182,32	2 165 284
Prélèvements pour Investissements	-	-	-	-	-
Autres dépenses	8 598 186,60	8 745 880,42	8 953 369,29	10 191 718,67	9 981 763
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>25 705 372,87</b>	<b>26 678 634,85</b>	<b>27 961 691,45</b>	<b>30 561 357,41</b>	<b>33 119 522</b>

Répartition des dépenses de fonctionnement 2016

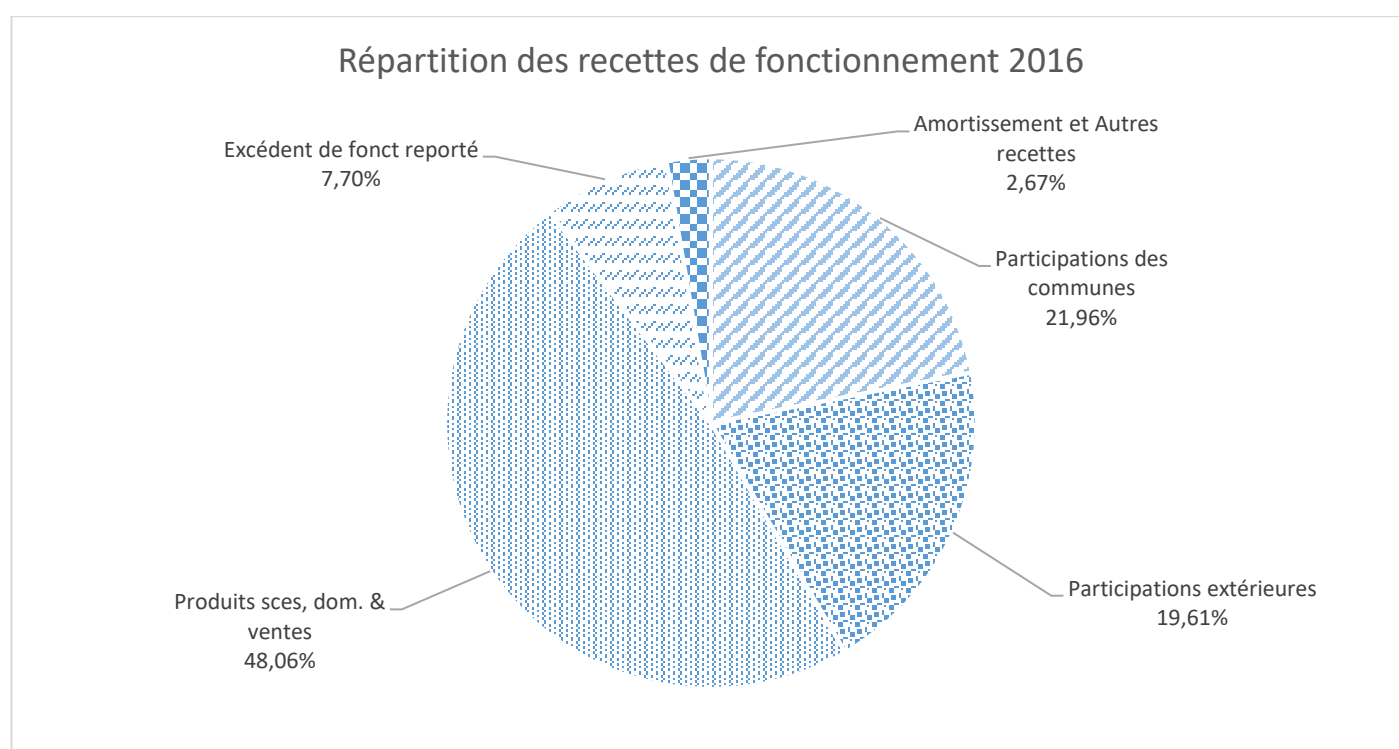


## Le financement du SIVOM :

Son financement est assuré pour près de la moitié par la facturation des services et prestations rendus aux particuliers, usagers, bénéficiaires, clients. Pour un peu moins d'un cinquième par les participations extérieures reçues de la CAF, de l'ARS, du Conseil Général...

Les communes participent au financement des compétences pour 22 %.

RUBRIQUES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
Participations des communes	6 248 905,91	6 566 689,95	7 017 361,19	7 388 226,01	7 329 743
Participations extérieures	4 622 455,50	4 812 547,08	5 848 135,05	6 598 038,90	7 748 383
Produits sces, dom. & ventes	14 279 533,48	14 821 834,24	15 168 850,32	16 172 025,85	16 436 462
Excédent de fonct reporté	1 795 927,68	1 694 942,13	1 624 524,23	2 592 643,47	-
Amortissement et Autres recettes	574 977,61	971 570,25	430 612,91	898 237,76	1 604 934
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>27 521 800,18</b>	<b>28 867 583,65</b>	<b>30 089 483,70</b>	<b>33 649 171,99</b>	<b>33 119 522</b>



	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>1 991 500</b>	<b>2 592 822</b>	<b>2 654 909</b>	<b>3 056 328</b>	<b>2 813 446</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	9,27%	8,49%	8,65%	7,86%	8,99%
Epargne brute/RRF	7,72%	9,51%	9,29%	9,86%	8,85%

Définitions.

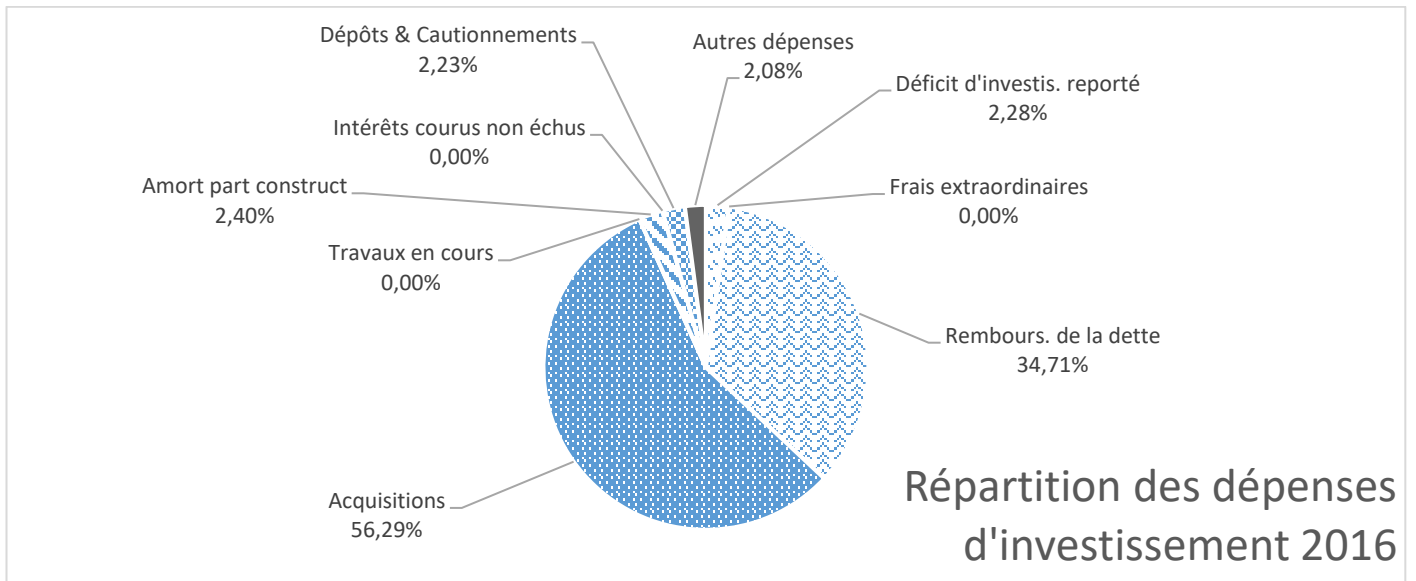
(\*) *Epargne brute*. L'épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, avant remboursement des charges d'intérêts de la dette.

(\*\*) *Annuité de la dette* : elle est composée du montant des intérêts des emprunts qui constituent une des charges de la section fonctionnement, et du montant du remboursement du capital qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement.



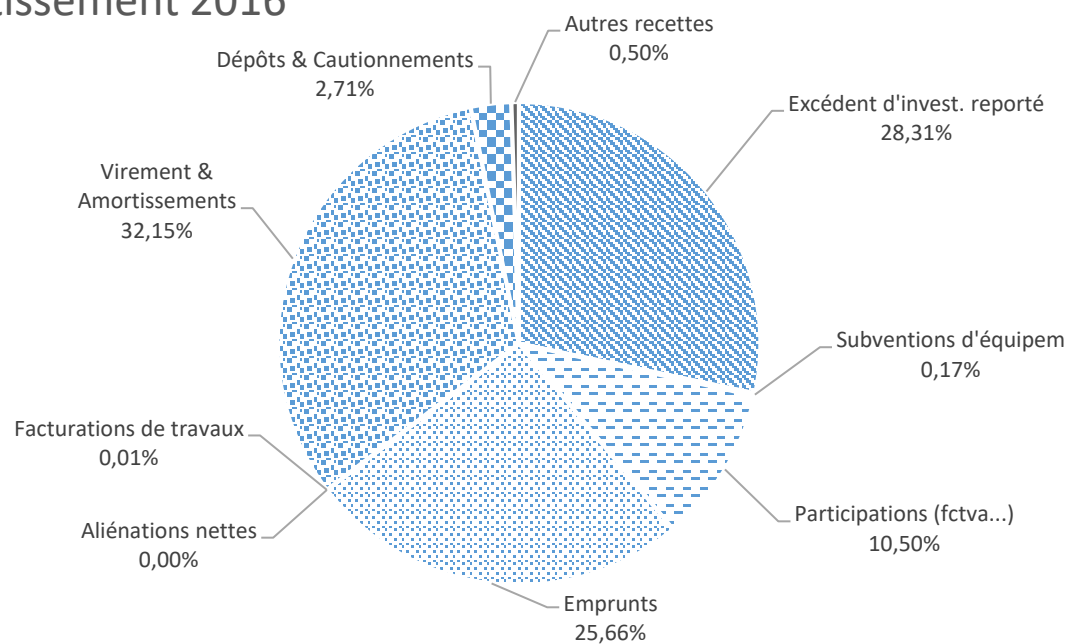
## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Déficit d'investis. reporté	401 954,46 €	800 418,31 €	823 929,65 €	115 586,53 €	- €
Frais extraordinaires	532,62 €	532,57 €	- €	- €	- €
Rembours. de la dette	1 680 387,39 €	1 632 502,11 €	1 753 235,31 €	1 758 040,70 €	1 987 446 €
Acquisitions	5 355 618,47 €	2 907 277,25 €	1 524 899,26 €	2 850 693,15 €	9 810 912 €
Travaux en cours	25 080,02 €	9 277,72 €	162,42 €	- €	- €
Amort part construct	218 029,64 €	166 382,73 €	140 235,24 €	121 583,65 €	1 534 276 €
Intérêts courus non échus	- €	- €	- €	- €	- €
Dépôts & Cautionnements	118 624,18 €	96 627,27 €	89 750,47 €	113 032,37 €	388 290 €
Autres dépenses	6 471,07 €	- €	- €	105 319,48 €	250 000 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>7 806 697,85 €</b>	<b>5 613 017,96 €</b>	<b>4 332 212,35 €</b>	<b>5 064 255,88 €</b>	<b>13 970 924 €</b>



RUBRIQUES	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
Excédent d'invest. reporté	1 959 166,13 €	528 418,59 €	1 010 526,13 €	1 529 856,60 €	- €
Subventions d'équipem	264 691,68 €	129 093,44 €	15 017,58 €	9 089,40 €	439 258 €
Participations (fctva...)	944 669,25 €	1 311 964,56 €	1 310 456,91 €	567 121,48 €	286 743 €
Emprunts	2 515 340,00 €	821 849,00 €	1 670 831,00 €	1 386 300,00 €	8 402 048 €
Aliénations nettes	- €	1 212 023,23 €	61,54 €	30,77 €	- €
Facturations de travaux	- €	- €	497,01 €	277,29 €	- €
Virement & Amortissements	1 689 807,02 €	1 673 104,47 €	1 657 046,75 €	1 737 170,02 €	4 204 585 €
Dépôts & Cautionnements	148 395,45 €	112 959,31 €	109 584,63 €	146 590,12 €	388 290 €
Autres recettes	12 628,60 €	10 201,84 €	16 000,00 €	26 957,75 €	250 000 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>7 534 698,13 €</b>	<b>5 799 614,44 €</b>	<b>5 790 021,55 €</b>	<b>5 403 393,43 €</b>	<b>13 970 924 €</b>

## Répartition des recettes d'investissement 2016



### III. BUDGET PRINCIPAL – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

#### EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Une simple analyse rétrospective des dépenses de fonctionnement permet de mettre en avant les points suivants :

- Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté au cours de ces dernières années (+10% entre 2013 et 2016). Cette évolution est liée à la création de compétences et à leur montée en charge.
  - o En 2013, la création de la compétence « crèche » a entraîné un recrutement de 22 agents. Nous sommes alors passés de 33 compétences à 34.
  - o Les communes adhèrent en moyenne à 19.04 compétences en 2017.
  - o En moyenne, une compétence est partagée par 14 communes en 2017. Elle était de 13.44 en 2012, ce qui démontre l'intérêt des compétences mises en place.
  - o En 2013, le total des compétences partagées par les communes était de 457, il est de 470 en 2017 (La compétence urbanisme – 6 communes - a été transférée à la communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017), soit une progression de 13 transferts de compétences en 5 ans.
  - o La création de la compétence « Temps d'Accueil Périscolaires » auprès de 11 communes, dont Béthune et Auchel ainsi que l'élargissement du périmètre du réseau d'eau potable aux communes de Chocques, Labeuvrière et Annezin en juillet 2015 et janvier 2016 sont aussi à l'origine de l'évolution du budget.
- Les activités à destination du jeune public bénéficient de subventionnement de la CAF.
- La participation des communes, budgétaire ou fiscale ne finance que des compétences reprises dans le budget principal.

#### Fonctions supports

Le développement des compétences accroît l'activité des fonctions supports (ressources humaines, comptabilité-finances, informatique, assemblées, moyens généraux). 2017 voit arriver deux nouvelles fonctions au sein des services supports : « Communication » et « Commande Publique et Performance ».

#### Impacts financiers :

	<b>BP 2017</b>	<b>DOB 2018</b>
Communes	981 160	981 160
Compétences	1 418 350	1 482 175
Total frais de structure	2 399 510	2 463 335

## Département Equipement et Environnement

L'année 2018 sera marquée par la généralisation à l'ensemble des compétences de la démarche qualité initiée sur certaines d'entre-elles mi 2017.

La généralisation de la diffusion des plannings d'intervention sera aussi un objectif en 2018. Cette dernière nécessitera des investissements au niveau de l'informatique (acquisition de modules supplémentaires du logiciel ATAL). Ces modules permettront d'accroître vis-à-vis des communes la traçabilité de nos missions.

Cette traçabilité se concrétisera dans le quotidien avec le lancement d'une étude en vue de l'équipement des véhicules de la flotte automobile d'un système de géolocalisation. Ce système facilitera la justification des interventions auprès des usagers dans certains domaines (Voirie Balayage, Voirie Déneigement). Elle permettra aussi d'optimiser les déplacements en cas d'intervention d'urgence.

En termes de ressources humaines, les services participent à la réflexion générale d'un système d'assurance permettant d'effectuer le remplacement systématique des agents en arrêt de travail et ce pour permettre une continuité dans le service. Les effectifs se verront renforcer ponctuellement pour répondre aux sollicitations des communes dans le domaine de l'éclairage public, des espaces verts et de la voirie.

Cette démarche s'accompagne, nous l'avons déjà noté, d'investissements dans le domaine informatique mais tout comme pour 2017, les autres investissements proposés seront centrés essentiellement sur le remplacement de matériels vétustes. De plus les services provisionneront aussi de façon plus importante le recours à de la location de courte et moyenne durée au gré des besoins spécifiques et ponctuelles des compétences. Néanmoins, il est inscrit comme proposition d'investissement important l'acquisition d'une tondeuse autoportée, d'une balayeuse même si pour cette dernière rien n'est figé car une réflexion est initiée sur le changement du mode opératoire de la compétence, avec l'analyse de pratiques sur différents territoires.

Lors de la présentation du Compte Administratif 2016, la situation du service garage avait été évoquée. Les services auront l'année 2018 pour mettre en place une externalisation de l'entretien de la flotte automobile.

## Cuisine Centrale

L'Unité Centrale de Production de Repas a choisi comme thématique « La restauration scolaire et adulte de demain »

- Développer les circuits courts ce qui engendrera une refonte du cahier des charges sur la ligne alimentaire (sur certains produits une hausse de 0.5 à 1,5%)

- Formation du personnel, outil informatique, nouvelle technologie

Lancement d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) pour :

- chiffrage des rénovations sur la cuisine actuelle, ou éventuellement chiffrage d'une cuisine neuve
- continuer l'investissement en matériel avec en vue un déplacement sur une nouvelle cuisine si nécessaire
- mécanisation sur certains secteurs (sauteuses intelligente et ergonomiques, transpalette électrique, etc ...)

En conclusion, les axes pour l'avenir sont :

- La prévention de maladies du travail à travers une organisation, des matériels et des locaux adaptés
- Travail sur le cahier des charges fournisseurs, sélection exigence produits (locaux et bio à travers des circuits courts)
- Formation des équipes à l'outil informatique qui doit amener souplesse et meilleure organisation
- Proposition de menus plus simple, plus frais, et plus de recettes maison.

### Enfance – Jeunesse

Colonies de vacances: Proposition de colonies à thème

Accueils de loisirs : Amélioration de la qualité des animations proposées notamment en intégrant des activités culturelles (visites de musées, expositions...).

Anticipation des recrutements des directeurs et des animateurs pour limiter les perturbations administratives.

Activités Physiques et Sportives : Proposer de nouvelles disciplines aux communes et intervenir dans les centres de loisirs.

Crèches : Mettre en place un projet crèches bilingues. Développer les projets intergénérationnels.

RAM : Renforcer le lien avec les communes. Retravailler la communication afin de promouvoir les services du RAM. Développer l'accompagnement et les formations proposées aux assistants maternels.

**BUDGET PRINCIPAL**
**FONCTIONNEMENT**

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
12 Frais de personnel	5 224 800,62	5 557 862,24	5 982 021,81	6 459 090,10	6 834 152
66 Intérêts de la dette	124 598,34	156 772,46	147 934,29	136 489,33	182 763
68 Dot. aux Amortissements	370 878,28	419 486,88	396 926,15	364 093,20	388 359
23 Prélèvement pr Investis.	-	-	-	-	279 812
820 Déficit reporté	-	-	-	-	-
Autres dépenses	4 387 006,22	4 243 457,87	4 350 348,89	4 600 075,73	4 569 824
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>10 107 283,46</b>	<b>10 377 579,45</b>	<b>10 877 231,14</b>	<b>11 559 748,36</b>	<b>12 254 910</b>

Les données 2013, 2014, 2015 et 2016 sont issues des comptes administratifs (CA)

Les données BP 2017 sont issues du Budget Primitif 2017

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 Amort subv & repris provis	33 282,64	12 974,97	-	2 829,74	32 831
7474/73111 Particip communes	6 248 905,91	6 566 689,95	7 017 361,19	7 388 226,01	7 329 743
74 Subventions & participations	626 490,17	571 287,43	1 283 273,43	1 573 712,68	1 899 808
70 Pduits sces, dom. & ventes	2 992 101,62	2 985 152,25	2 868 919,95	2 973 700,67	2 929 528
820 Excédent de fonct reporté	556 944,23	338 502,91	382 678,84	517 144,85	-
Autres recettes (a)	82 724,72	737 882,60	53 360,34	72 326,73	63 000
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>10 540 449,29</b>	<b>11 212 490,11</b>	<b>11 605 593,75</b>	<b>12 527 940,68</b>	<b>12 254 910</b>

**INVESTISSEMENT**

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	-	746 985,10	576 518,74	64 865,53	-
13 Frais extraordinaires	-	-	-	-	-
16 Rembours. de la dette	527 001,69	549 812,63	578 463,36	527 392,21	535 327
20 21 23 Dép d'équipement*	2 664 681,54	549 504,05	347 356,77	498 181,58	791 280
23 Travaux en cours *	25 080,02	9 277,72	162,42	-	-
13 & 48 Amort part construct	8 202,62	3 697,25	-	2 829,74	32 831
168 Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-
Autres dépenses (a)	6 471,07	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>3 231 436,94</b>	<b>1 859 276,75</b>	<b>1 502 501,29</b>	<b>1 093 269,06</b>	<b>1 359 438</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	256 569,11	-	-	-	-
13 Subventions d'équipement	-	-	15 017,58	-	-
10 Participations reçues (b) (c)	259 133,38	504 871,13	537 592,03	268 224,81	132 119
16 Emprunts **	1 591 400,00	358 400,00	488 100,00	186 300,00	559 148
21(hors/8)Aliénat. nettes*	-	-	-	-	-
23 Facturations de travaux*	-	-	-	-	-
Virement & Amortis.	370 878,28	419 486,88	396 926,15	364 093,20	668 171
Autres recettes	6 471,07	-	-	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 484 451,84</b>	<b>1 282 758,01</b>	<b>1 437 635,76</b>	<b>818 618,01</b>	<b>1 359 438</b>

BUDGET PRINCIPAL	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>213 817</b>	<b>902 920</b>	<b>742 610</b>	<b>812 311</b>	<b>635 340</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	6,55%	6,51%	6,47%	5,53%	5,88%
Epargne brute/RRF	2,15%	8,31%	6,62%	6,76%	5,20%

#### IV. BUDGETS ANNEXES – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

##### Budget EAU

Concernant la compétence eau potable, les grandes orientations budgétaires 2018 se traduisent de la manière suivante :

**1. Le maintien de la stabilisation du prix de l'eau depuis 2016.**

En effet, les élus ont fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter le prix de l'eau. Il n'y aura donc aucune augmentation de la facture en 2018 par rapport à 2017, ni sur la partie fixe ni sur la part variable.

**2. La suite du déploiement de la stratégie de la compétence eau potable que nous avons votée fin 2015**

**a. Premier axe : le renouvellement des réseaux vétustes :**

En 2017, ce sont près de 14 km de réseaux vétustes dont les marchés de renouvellement ont été lancés. Environ la moitié se terminera au cours de l'année 2018. De plus, nous avons également inscrit au programme de travaux près de 2,5 km supplémentaires pour 2018, ce qui nous permettra, par ailleurs, d'accompagner les communes qui souhaitent réaliser des travaux de réfection de voirie ou d'effacement des réseaux aériens. Ainsi, au total, environ 3,6 millions d'euros seront investis en 2018 pour le renouvellement des réseaux et branchements vétustes dont, nous le rappelons, l'objectif est double : d'une part, réduire les fuites pour économiser la ressource en eau potable, et, d'autre part, augmenter le rendement du réseau, condition essentielle pour obtenir de nouvelles aides financières de la part de l'Agence de l'Eau.

Je tiens à souligner que ces investissements, qui s'inscrivent pleinement dans la stratégie de l'eau potable du mandat, **sont fructueux**. En effet, depuis 2 ans, la courbe du rendement a fortement progressé avec une évolution de 11% qui montre que nos efforts sont payants. Je me permets de rappeler que c'est grâce à la part fixe payée par les abonnés que ces résultats sont rendus possibles.

**b. Deuxième axe : la sécurisation des sites de production d'eau potable :**

Pour 2018, 250 000€ seront dédiés à l'amélioration des usines et châteaux d'eau. 3 sites sont concernés : usine de production d'eau potable de Béthune (renforcement de la clôture), station de pompage d'Allouagne (renforcement de la structure – génie civil) et celle de Chocques (changement du poste HT).

**c. Troisième axe : le remplacement des compteurs vétustes**

Le marché de remplacement des compteurs est en cours de publication. Il permettra, dès le début 2018, de faire appel à une aide extérieure pour nous aider à remplacer les compteurs âgés de plus de 15 ans. A ce titre, près de 300 000€ sont prévus en 2018 pour l'achat des nouveaux compteurs grâce à la centrale d'achat de l'UGAP et pour la pose par une entreprise spécialisée.

Le financement de ces investissements se décompose en 3 parties :



- Les **aides de l'agence de l'eau** (avances et subventions). On est en attente de réponse concernant le renouvellement de l'appel à projet permettant le financement des renouvellements de réseaux vétustes ;
- Le **recours à l'emprunt** avec des taux de crédit encore très avantageux ;
- et l'**autofinancement** en provenance de la section de fonctionnement : près de 120 000€ prévue en 2018.

Enfin, l'année 2018 sera aussi l'occasion de :

1. **Développer des nouveaux services pour les habitants avec** la mise en place d'un portail numérique dès janvier 2018 pour dématérialiser des procédures administratives telles que le paiement en ligne, le téléchargement de duplicata de facture, la saisie d'index de compteur ou encore la gestion de son contrat d'abonnement.
2. **Sécuriser qualitativement la production de l'eau potable**, avec le lancement de l'enquête publique de l'autorisation de créer une nouvelle usine de production d'eau potable à Vendin-les-Béthune (forage F10) dont l'ARS nous informe que la période de pause électorale est terminée. Nous espérons un avis favorable en 2018.

### FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	1 008 954,89	1 019 305,84	1 153 399,20	1 418 733,69	1 698 300
66 Intérêts de la dette	351 573,06	328 361,02	406 613,91	404 722,36	522 629
68 Dot. aux Amortissements	580 006,21	584 502,68	587 157,82	721 295,64	915 599
23 Prélèvement pr Investis.	-	-	-	-	1 744 063
90/67 Défi reporté/ch ex antér	16 583,10	15 034,05	19 433,00	12 748,69	-
Autres dépenses (a)	2 772 436,82	2 911 993,82	3 110 155,22	4 010 681,13	3 520 813
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>4 729 554,08</b>	<b>4 859 197,41</b>	<b>5 276 759,15</b>	<b>6 568 181,51</b>	<b>8 401 404</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 & 79 Amort part construct	10 229,92	10 229,92	11 486,86	10 699,36	1 240 478
74 Subventions & participations	-	-	-	-	-
70 Pduits sces, dom. & ventes(a)	4 882 993,41	5 136 898,55	5 596 737,33	7 170 799,92	7 160 926,00
820 Excédent de fonct reporté	504 985,52	371 370,77	462 091,33	876 272,94	-
Autres recettes	34 230,41	30 776,39	187 847,42	688 234,80	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 432 439,26</b>	<b>5 549 275,63</b>	<b>6 258 162,94</b>	<b>8 746 007,02</b>	<b>8 401 404</b>

(a) Dont redevances de prélèvement,

Modernisation des réseaux et Pollution	1 082 285,79	1 443 792,97	1 517 362,52	1 682 305,20	1 776 154,00
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	234 598,06	44 595,51	247 410,91	50 721,00	-
13 Frais extraordinaires	-	-	-	-	-
16 Rembours. de la dette	684 400,10	596 326,63	675 895,25	741 347,51	882 258
20 21 23 Dép d'équipement	554 165,77	805 996,93	1 116 233,37	2 213 892,90	7 539 970
23 Travaux en cours	-	-	-	-	-
13 & 48 Amort part construct	10 229,92	10 229,92	11 486,86	37 657,11	1 240 478
1688 Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-
Autres dépenses (a)	-	-	-	105 319,48	250 000
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 483 393,85</b>	<b>1 457 148,99</b>	<b>2 051 026,39</b>	<b>3 148 938,00</b>	<b>9 912 706</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	48 807,04	49 549,42	25 977,26	-	-
13 Subventions d'équipem	28 166,68	-	-	-	415 156
10 Participations reçues (c)	107 167,83	346 548,46	247 419,89	211 196,00	-
16 Emprunts	724 200,00	248 469,00	1 182 731,00	1 200 000,00	6 587 888
21(hors /8)Aliénations nettes	-	-	61,54	30,77	-
23 Facturations de travaux	-	-	497,01	277,29	-
Virement & Amortis.	580 006,21	584 502,68	587 157,82	721 295,64	2 659 662
Autres recettes: (a)	-	6 645,78	-	26 957,75	250 000
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 488 347,76</b>	<b>1 235 715,34</b>	<b>2 043 844,52</b>	<b>2 159 757,45</b>	<b>9 912 706</b>

BUDGET DE L'EAU	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>784 259</b>	<b>908 014</b>	<b>1 114 416</b>	<b>2 024 898</b>	<b>1 419 184</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	21,07%	17,89%	18,71%	14,58%	19,62%
Epargne brute/RRF	15,95%	17,57%	19,27%	25,77%	19,82%

## Budget CSAPA

Le CSAPA a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les personnes en questionnement avec leur consommation, ceci quelle que soit l'addiction.

Les objectifs du service pour 2018 s'orientent autour des axes suivants :

- 1) Continuer le développement du service :
  - Suivi de la file active
  - Diversification des publics accueillis.
- 2) Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité.
- 3) Etude détaillée du nouveau Programme Régional de Santé (PRS) pour adapter si besoin notre projet de service et les projets de développement prévus.
- 4) Continuer la formalisation des partenariats :
  - CHRS masculin et féminin.
  - CSAPA ABCD pour les interventions en milieu carcéral.
  - Centre Hospitalier de Béthune pour les troubles compulsifs alimentaires.
- 5) Formaliser la place de la famille et de l'entourage dans l'accompagnement :
  - Mise en place d'un groupe de travail pour diversifier notre offre d'accompagnement.
- 6) Journée Portes Ouvertes à l'occasion des 30 ans du CSAPA.
- 7) Ouverture progressive du CSAPA au public jeune :
  - Plan de formation à ajuster.
- 8) Projet parentalité :
  - Rapprochement avec le CSAPA expérimentateur.
  - Réflexion avec le Service Enfance Jeunesse du SIVOM.
  - Réflexion avec le Service Programme Réussite Educative de la Ville.
- 9) Rapprochement avec la Ville de Béthune pour nous inscrire dans la dynamique du parcours du Cœur en avril.
- 10) Retrouver un équilibre budgétaire :
  - Poursuive le dialogue de gestion avec l'ARS.
  - Recherche de maîtrise des dépenses de loyer et de frais de structure avec le SIVOM.
- 11) Estimer et prévoir une assurance employeur pour absentéisme : 6.41% du (brut + indemnité de résidence + supplément familial).
- 12) Réflexion sur le coût des formations en rapport avec les projets d'ouverture du service.
  - Prise en charge d'un autre public = formation spécifique à Paris soit 1000 € par agent en comptant le remboursement des frais de transport et d'hébergement.

## FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	185 623,82	241 387,60	242 481,40	250 005,55	299 250
6611 Intérêts de la dette	-	-	-	-	-
68 Dot. aux Amortissements	2 165,34	1 355,77	921,00	924,66	4 135
820 Déficit reporté	-	-	-	-	-
Autres dépenses	48 980,67	54 628,28	51 981,95	63 940,07	67 680
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>236 769,83</b>	<b>297 371,65</b>	<b>295 384,35</b>	<b>314 870,28</b>	<b>371 065</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
74/6419 Subvention & Participation	264 117,43	265 283,37	185 492,22	295 782,51	370 565
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	-	-	1 032,72	1 629,70	500
820 Excédent de fonct reporté	133 649,62	160 997,22	128 933,11	20 073,78	-
Autres recettes	-	24,17	0,08	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>397 767,05</b>	<b>426 304,76</b>	<b>315 458,13</b>	<b>317 485,99</b>	<b>371 065</b>

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	-	-	-	-	-
13 Frais extraordinaires	-	-	-	-	-
16 Rembours. de la dette	-	-	-	-	-
20 21 23 Dép d'équipement	-	-	-	11 028,86	4 135
23 Travaux en cours	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 028,86</b>	<b>4 135</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	32 727,70	35 175,38	36 531,15	37 452,15	-
10 Participations reçues (c)	282,34	-	-	-	-
16 Emprunts	-	-	-	-	-
Virement & Amortis.	2 165,34	1 355,77	921,00	924,66	4 135
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>35 175,38</b>	<b>36 531,15</b>	<b>37 452,15</b>	<b>38 376,81</b>	<b>4 135</b>

CSAPA	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>29 513</b>	<b>-30 708</b>	<b>-107 938</b>	<b>-16 533</b>	<b>4 135</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	11,17%	-11,57%	-57,87%	-5,56%	1,11%

## Budget Soins à domicile

Avec la concrétisation du SPASAD, les objectifs sont désormais communs aux services d'aide à domicile et de soins infirmiers.

**\* Mettre en œuvre les changements d'organisation relatifs à la création du SPASAD à savoir :**

- la restructuration en pôles des services d'aides et de soins et la polyvalence des personnels administratifs.
- la modernisation du système d'information.
- le développement de la prévention auprès de l'utilisateur par le biais d'appels à projets.

**\* Maitriser les dépenses en :**

- renforçant les actions des assistants de prévention et limitant l'absentéisme.
- signant un CPOM avec le Conseil Départemental pour le SAAD.
- optimisant la sectorisation pour réduire le temps interstitiel.

**\* Accentuer la communication**

Pour les usagers :

Mise en place d'un accueil et numéro unique  
Déploiement d'une étude de besoins croisée entre l'aide et le soin  
Interlocuteur privilégié  
Accès aux plannings en temps réel pour les usagers et leurs familles.

Pour les autorités :

Répondre aux exigences de la loi 2002-2 : réalisation d'un projet de service commun, actualisation du règlement de fonctionnement, livret d'accueil, document individuel de prise en charge. L'évaluation interne du pôle soin sera à mener en 2018.

Pour le personnel :

Réalisation de formations en interne, l'objectif est d'utiliser les compétences existantes au sein du service pour professionnaliser les agents.

Mise en place des terminaux pour fluidifier la transmission des informations et l'élaboration des états d'heures.

Titularisation d'agents sociaux pour garantir une stabilité des intervenants au domicile des personnes accompagnées.

Recrutement d'agents contractuels pour permettre la régularisation des heures complémentaires et améliorer la qualité de vie au travail du personnel d'intervention (organisation par demi-journée).

Un travail de partenariat avec Pôle Emploi pour la mise en place d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi est en cours. La POE permet de faciliter le recrutement via une aide à la formation et ainsi développer les compétences nécessaires aux missions qui seront confiées aux agents.

## FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	889 651,01	929 841,23	926 704,24	922 375,98	1 027 360
6611 Intérêts de la dette	-	-	-	-	-
68 Dot. aux Amortissements	3 919,48	2 987,43	6 619,06	6 182,46	194
820 Déficit reporté	103 437,58	151 702,75	5 583,28	985,37	-
Autres dépenses	432 862,60	422 294,46	368 345,65	399 193,05	390 340
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 429 870,67</b>	<b>1 506 825,87</b>	<b>1 307 252,23</b>	<b>1 328 736,86</b>	<b>1 417 894</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
74/6419 Subvention & Participation	1 506,92	11 839,17	5 886,00	21 611,35	9 400
73 forfait soins & dot globale	1 276 661,00	1 487 737,57	1 298 091,17	1 262 700,00	1 408 494
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	-	-	-	-	-
820 Excédent de fonct reporté	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	1 665,85	2 289,69	225,72	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 278 167,92</b>	<b>1 501 242,59</b>	<b>1 306 266,86</b>	<b>1 284 537,07</b>	<b>1 417 894</b>

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	-	-	-	-	-
13 Frais extraordinaires	-	-	-	-	-
16 Rembours. de la dette	-	-	-	-	-
20 21 23 Dép d'équipement	-	10 999,61	-	-	23 500
23 Travaux en cours	-	-	-	-	-
13 & 48 Amort part construct	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>-</b>	<b>10 999,61</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 500</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	55 771,10	59 989,98	51 977,80	60 330,51	-
13 Subventions d'équipement	-	-	-	-	-
10 Participations reçues (c)	299,40	-	1 733,65	-	3 756
16 Emprunts	-	-	-	-	19 550
23 Facturations de travaux	-	-	-	-	-
Virement & Amortis.	3 919,48	2 987,43	6 619,06	6 182,46	194
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>59 989,98</b>	<b>62 977,41</b>	<b>60 330,51</b>	<b>66 512,97</b>	<b>23 500</b>

SOINS A DOMICILE	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	-44 346	149 107	11 217	-37 032	194
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	-3,47%	9,93%	0,86%	-2,88%	0,01%

En 2014, attribution d'une subvention exceptionnelle par l'ARS pour financer le déficit antérieur.

## Budget Aide-ménagère

Avec la concrétisation du SPASAD, les objectifs sont désormais communs aux services d'aide à domicile et de soins infirmiers.

**\* Mettre en œuvre les changements d'organisation relatifs à la création du SPASAD à savoir :**

- la restructuration en pôles des services d'aides et de soins et la polyvalence des personnels administratifs.
- la modernisation du système d'information.
- le développement de la prévention auprès de l'utilisateur par le biais d'appels à projets.

**\* Maitriser les dépenses en :**

- renforçant les actions des assistants de prévention et limitant l'absentéisme.
- signant un CPOM avec le Conseil Départemental pour le SAAD.
- optimisant la sectorisation pour réduire le temps interstitiel.

**\* Accentuer la communication**

Pour les usagers :

Mise en place d'un accueil et numéro unique  
Déploiement d'une étude de besoins croisée entre l'aide et le soin  
Interlocuteur privilégié  
Accès aux plannings en temps réel pour les usagers et leurs familles.

Pour les autorités :

Répondre aux exigences de la loi 2002-2 : réalisation d'un projet de service commun, actualisation du règlement de fonctionnement, livret d'accueil, document individuel de prise en charge. L'évaluation interne du pôle soin sera à mener en 2018.

Pour le personnel :

Réalisation de formations en interne, l'objectif est d'utiliser les compétences existantes au sein du service pour professionnaliser les agents.  
Mise en place des terminaux pour fluidifier la transmission des informations et l'élaboration des états d'heures.  
Titularisation d'agents sociaux pour garantir une stabilité des intervenants au domicile des personnes accompagnées.  
Recrutement d'agents contractuels pour permettre la régularisation des heures complémentaires et améliorer la qualité de vie au travail du personnel d'intervention (organisation par demi-journée).  
Un travail de partenariat avec Pôle Emploi pour la mise en place d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi est en cours. La POE permet de faciliter le recrutement via une aide à la formation et ainsi développer les compétences nécessaires aux missions qui seront confiées aux agents.

## FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	2 123 321,56	2 149 491,05	2 396 405,67	2 378 286,03	2 496 266
6611 Intérêts de la dette	-	-	-	-	-
68 Dot. aux Amortissements	6 863,00	6 720,00	6 722,00	5 142,03	290
820 Déficit reporté	33 724,18	148 484,77	161 296,77	263 857,90	-
Autres dépenses	358 221,88	315 080,50	282 548,60	309 349,37	332 210
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 522 130,62</b>	<b>2 619 776,32</b>	<b>2 846 973,04</b>	<b>2 956 635,33</b>	<b>2 828 766</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 & 79 Amort part construct	7 600,89	5 242,44	3 155,71	3 155,74	-
74/6419 Subvention & Participation	27 262,42	79 280,90	74 974,32	66 399,80	65 850
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	2 331 397,93	2 367 929,14	2 504 631,50	2 433 329,35	2 744 616
820 Excédent de fonct reporté	-	-	-	-	-
Autres recettes	7 384,61	6 027,07	353,61	632,07	18 300
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 373 645,85</b>	<b>2 458 479,55</b>	<b>2 583 115,14</b>	<b>2 503 516,96</b>	<b>2 828 766</b>

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
16 Rembours. de la dette	-	-	-	-	-
20 21 23 Dép d'équipement	-	-	-	-	46 300
13 & 48 Amort part construct	7 600,89	5 242,44	3 155,71	3 155,74	-
16/ 27 Dépôts & Cautionnements	33 284,29	26 370,81	16 427,79	20 222,28	50 000
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>40 885,18</b>	<b>31 613,25</b>	<b>19 583,50</b>	<b>23 378,02</b>	<b>96 300</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	31 444,63	31 342,00	32 819,56	36 412,59	-
13 Subventions d'équipement	-	-	-	-	24 102
10 Participations reçues (c)	635,26	-	-	-	7 408
16 Emprunts	-	-	-	-	14 500
Virement & Amortis.	6 863,00	6 720,00	6 722,00	5 142,03	290
16/27 Dépôts & Cautionnements	33 284,29	26 370,81	16 454,53	20 577,52	50 000
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>72 227,18</b>	<b>64 432,81</b>	<b>55 996,09</b>	<b>62 132,14</b>	<b>96 300</b>

	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
AIDES MENAGERES					
Epargne brute	<b>-115 498</b>	<b>-11 334</b>	<b>-98 995</b>	<b>-187 274</b>	<b>290</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	-4,88%	-0,46%	-3,84%	-7,49%	0,01%



## Budget Résidence Autonomie Les Sorbiers

Pour l'exercice 2018, les objectifs suivants ont été définis :

Mettre en application les différentes actions définies dans les Projets d'Etablissements 2016-2020, notamment :

- Etendre la prestation blanchisserie de l'EHPAD Frédéric DEGEORGE avec l'ensemble des résidents de l'EHPAD Marie CURIE, et proposer aux résidents des Résidences Autonomie Guynemer et Sorbiers de prendre en charge l'entretien de leur linge personnel.
- Formaliser le plan bleu afin d'assurer la continuité de service lors de situations exceptionnelles, mettre en place une astreinte administrative et renforcer la sécurité des EHPA suite au plan Vigipirate en mettant en place un système de vidéo-surveillance.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Hospitalier de Béthune afin de faciliter et encourager les actions concourant à l'amélioration de la prise en charge des résidents des EHPA (conditions d'admission, de sortie d'hospitalisation, placement adapté, formations, plan blanc...)
- Installer une connexion WIFI pour permettre aux résidents ainsi qu'à leur famille de développer le lien social et développer le service au travers de nouvelles technologies (prélèvement automatique, dématérialisation, tablettes connectées ...).
- Répondre aux obligations documentaires de la Loi du 02 Janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-social
- Sécuriser la Résidence Autonomie LES SORBIERS en partenariat avec le bailleur Pas-de-Calais Habitat
- Poursuivre la résorption des situations d'impayés
- Diversifier l'offre d'hébergement au travers l'accueil des personnes âgées de moins de 60 ans, reconnues handicapées
- Développer des nouvelles ressources extérieures en proposant les activités sur la prévention de l'autonomie à la population du quartier du Mont Liébaut

## FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	210 261,37	191 502,63	180 599,22	185 360,81	174 943
66 Intérêts de la dette	-	-	-	-	-
68 Dot. aux Amortissements	8 096,22	5 486,08	19 701,00	3 875,00	6 967
820 Déficit reporté	22 668,35	3 636,05	-	-	-
Autres dépenses	322 226,18	346 885,33	320 530,03	257 003,66	280 057
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>563 252,12</b>	<b>547 510,09</b>	<b>520 830,25</b>	<b>446 239,47</b>	<b>461 967</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 Amort subv & repris provis	532,62	532,57	-	-	-
74/6419 Subvention & Participation	3 619,63	4 346,77	-	13 918,10	-
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	562 216,82	571 573,44	545 871,36	473 686,49	443 667
820 Excédent de fonct reporté	-	3 636,05	32 578,76	57 625,46	-
Autres recettes	519,10	0,02	5,59	5 358,39	18 300
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>566 888,17</b>	<b>580 088,85</b>	<b>578 455,71</b>	<b>550 588,44</b>	<b>461 967</b>

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
13 Frais extraordinaires	532,62	532,57	-	-	-
20 21 23 Dép d'équipement	-	-	1 745,60	5 760,00	6 967
13/49 Amort subv & repr provis	-	-	-	-	-
16 Dépôts & Cautionnements	1 019,10	4 137,99	3 528,60	8 497,98	34 520
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 551,72</b>	<b>4 670,56</b>	<b>5 274,20</b>	<b>14 257,98</b>	<b>41 487</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	127 248,14	147 575,48	153 093,80	170 864,10	-
10 Participations reçues (c)	2 252,31	-	-	-	-
Virement & Amortis.	8 096,22	5 486,08	3 701,00	3 875,00	6 967
16 Dépôts & Cautionnements	5 373,00	4 702,80	3 343,50	2 094,30	34 520
Autres recettes (b)	6 157,53	-	16 000,00	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>149 127,20</b>	<b>157 764,36</b>	<b>176 138,30</b>	<b>176 833,40</b>	<b>41 487</b>

FOYER LOGEMENTS LES SORBIERS	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>33 868</b>	<b>37 532</b>	<b>44 748</b>	<b>50 599</b>	<b>6 967</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	5,98%	6,52%	8,20%	10,26%	1,51%

## Budget Résidence Autonomie Guynemer

Pour l'exercice 2018, les objectifs suivants ont été définis :

Mettre en application les différentes actions définies dans les Projets d'Etablissements 2016-2020, notamment :

- Etendre la prestation blanchisserie de l'EHPAD Frédéric DEGEORGE avec l'ensemble des résidents de l'EHPAD Marie CURIE, et proposer aux résidents des Résidences Autonomie Guynemer et Sorbiers de prendre en charge l'entretien de leur linge personnel.
- Formaliser le plan bleu afin d'assurer la continuité de service lors de situations exceptionnelles, mettre en place une astreinte administrative et renforcer la sécurité des EHPA suite au plan Vigipirate en mettant en place un système de vidéo-surveillance.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Hospitalier de Béthune afin de faciliter et encourager les actions concourant à l'amélioration de la prise en charge des résidents des EHPA (conditions d'admission, de sortie d'hospitalisation, placement adapté, formations, plan blanc...)
- Installer une connexion WIFI pour permettre aux résidents ainsi qu'à leur famille de développer le lien social et développer le service au travers de nouvelles technologies (prélèvement automatique, dématérialisation, tablettes connectées ...).
- Répondre aux obligations documentaires de la Loi du 02 Janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-social
- Déployer des actions individuelles ou collectives en rapport avec le maintien de l'autonomie
- Développer des nouvelles ressources extérieures au travers en outre de la diversification de la chambre d'hôtes, une ouverture des activités sur la prévention de l'autonomie aux personnes âgées de plus de 60 ans habitant la ville de Béthune.
- Définir les faisabilités et les axes prioritaires du projet de la réhabilitation de la Résidence Autonomie GUYNEMER en bâtiment intelligent
- Redéfinir les fonctions nécessaires suite à l'évolution du public et de la loi vieillissement

## FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	268 544,47	224 155,48	238 735,54	259 738,62	290 472
6611 Intérêts de la dette	13 257,94	11 983,91	8 978,46	7 592,58	6 307
68 Dot. aux Amortissements	47 147,73	47 327,17	44 590,20	44 120,37	39 164
820 Déficit reporté	15 361,54	-	-	-	-
Autres dépenses	302 046,12	283 074,49	308 997,28	291 060,21	328 914
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>646 357,80</b>	<b>566 541,05</b>	<b>601 301,48</b>	<b>602 511,78</b>	<b>664 857</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 Amort subvention	2 431,44	2 431,44	2 032,65	2 032,65	2 033
74/6419 Subvention & Participation	5 855,83	1 547,81	5 316,58	18 819,72	-
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	636 822,33	668 292,87	618 516,03	602 204,18	642 436
820 Excédent de fonct reporté	-	2 165,47	2 823,23	958,77	-
Autres recettes	7 485,74	4 926,69	3 571,76	3 054,12	20 388
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>652 595,34</b>	<b>679 364,28</b>	<b>632 260,25</b>	<b>627 069,44</b>	<b>664 857</b>

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
16 Remb. dette	33 544,85	33 544,85	33 544,85	33 544,85	33 545
20 21 23 Dép d'équipement	19 202,31	8 381,34	3 612,00	-	110 000
14/13 Amort subventions	2 431,44	2 431,44	2 032,65	2 032,65	2 033
16 Dépôts & Cautionnements	3 007,63	2 478,47	3 430,62	16 991,36	40 110
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>58 186,23</b>	<b>46 836,10</b>	<b>42 620,12</b>	<b>52 568,86</b>	<b>185 688</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	64 033,32	58 956,52	72 338,06	194 796,22	-
10 Participations reçues (c)	823,79	7 044,97	111 320,98	30 592,51	-
16 Emprunts	-	-	-	-	106 414
Virement & Amortis.	47 147,73	47 327,17	44 590,20	44 120,37	39 164
16 Dépôts & Cautionnements	5 137,91	5 845,50	9 167,10	13 209,60	40 110
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>117 142,75</b>	<b>119 174,16</b>	<b>237 416,34</b>	<b>282 718,70</b>	<b>185 688</b>

FOYER LOGEMENTS GUYNEMER	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>66 315</b>	<b>155 553</b>	<b>70 693</b>	<b>65 687</b>	<b>37 131</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	7,20%	6,75%	6,78%	6,59%	6,01%
Epargne brute/RRF	10,20%	23,05%	11,27%	10,53%	5,60%

## Budget EHPAD F. DEGEORGE

Pour l'exercice 2018, les objectifs suivants ont été définis :

- Formaliser le plan bleu afin d'assurer la continuité de service lors de situations exceptionnelles, mettre en place une astreinte administrative et renforcer la sécurité des EHPA suite au plan Vigipirate en mettant en place un système de vidéo-surveillance.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Hospitalier de Béthune afin de faciliter et encourager les actions concourant à l'amélioration de la prise en charge des résidents des EHPA (conditions d'admission, de sortie d'hospitalisation, placement adapté, formations, plan blanc...)
- Installer une connexion WIFI pour permettre aux résidents ainsi qu'à leur famille de développer le lien social et développer le service au travers de nouvelles technologies (prélèvement automatique, dématérialisation, tablettes connectées ...).
- Finaliser la Convention Tripartite de 3<sup>ème</sup> génération,
- Réaliser des travaux de mise aux normes des systèmes de détection incendie, de modernisation des réseaux d'eau chaude et d'eau froide, et adapter les bâtiments aux normes PMR selon les engagements pris dans l'agenda d'accessibilité.
- Accompagner les interventions des professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires par la signature de conventions,
- Adapter les thérapeutiques aux bonnes pratiques gériatriques par la création d'un livret thérapeutique et le choix d'une pharmacie pour la préparation des médicaments (imposé par l'ARS)
- Proposer des actions permettant de maîtriser les dépenses liées au personnel tout en maintenant un niveau de qualité au sein de l'établissement (organisation du temps de travail, assurance maladie ...).
- Poursuivre le dispositif d'accueil d'urgence sociale mis en place le 5 janvier 2015 afin de permettre aux aidants d'être soutenus et d'éviter des retours inadaptés au domicile
- Proposer un accès aux nouvelles technologies pour les résidents avec la création d'un cyber espace

### FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	2 657 341,58	2 889 148,82	2 967 270,77	3 233 504,34	3 242 208
6611 Intérêts de la dette	157 936,33	117 129,79	95 335,74	80 176,33	71 747
68 Dot. aux Amortissements	455 925,57	398 526,57	408 341,47	391 527,48	392 617
820 Déficit reporté	35 189,31	61 961,59	157 952,03	293 233,04	-
Autres dépenses	1 291 697,48	1 487 342,02	1 520 422,10	1 479 186,11	1 600 789
TOTAL DES DEPENSES	4 598 090,27	4 954 108,79	5 149 322,11	5 477 627,30	5 307 361

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 & 78 Amort subventions	176 463,16	131 680,06	110 805,63	64 413,60	154 500
74/64 Subvention & Participation	9 956,07	28 778,72	40 329,99	69 262,62	56 999
73 forfait soins & dot globale	1 592 221,00	1 561 817,21	2 147 872,74	2 182 677,30	2 516 340
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	2 834 547,51	3 153 057,12	2 854 651,66	2 810 843,85	2 561 222
820 Excédent fonct reporté	268 463,43	384 826,91	255 884,05	569 182,51	-
Autres recettes	195 388,72	11 880,79	15 727,51	13 196,07	18 300
TOTAL DES RECETTES	5 077 039,89	5 272 040,81	5 425 271,58	5 709 575,95	5 307 361

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	320,96	-	-	-	-
16 Rembours. de la dette (b)	205 671,62	205 747,83	198 205,27	194 224,33	190 575
20 21 23 Acquisitions	2 065 712,18	1 453 511,52	17 994,17	32 252,64	449 542
13 & 14 Amort subvention	176 463,16	131 680,06	110 805,63	64 413,60	154 500
16 Dépôts & Cautionnements	57 622,20	38 682,90	41 715,70	56 921,50	188 090
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 505 790,12</b>	<b>1 829 622,31</b>	<b>368 720,77</b>	<b>347 812,07</b>	<b>982 707</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	1 337 460,81	115 141,39	525 583,06	943 797,53	-
13 Subventions d'équipement	236 525,00	129 093,44	-	9 089,40	-
10 Participations reçues (c)	492 251,53	428 938,14	322 341,97	1 576,68	71 220,00
16 Emprunts	28 240,00	21 180,00	-	-	330 780,00
21(hors /8)Aliénations nettes	-	1 212 023,23	-	-	-
Virement & Amortis.	455 925,57	394 970,51	408 341,47	391 527,48	392 617,00
16 Dépôts & Cautionnements	70 528,60	50 302,60	56 251,80	92 888,70	188 090,00
Autres recettes (b)	-	3 556,06	-	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 620 931,51</b>	<b>2 355 205,37</b>	<b>1 312 518,30</b>	<b>1 438 879,79</b>	<b>982 707,00</b>

EHPAD FREDERIC DEGEORGE	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>525 138</b>	<b>261 913</b>	<b>475 553</b>	<b>283 113</b>	<b>238 117</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	7,85%	6,79%	5,80%	5,41%	5,09%
Epargne brute/RRF	11,34%	5,51%	9,40%	5,58%	4,62%

## Budget EHPAD M. CURIE

Pour l'exercice 2018, les objectifs suivants ont été définis :

- Formaliser le plan bleu afin d'assurer la continuité de service lors de situations exceptionnelles, mettre en place une astreinte administrative et renforcer la sécurité des EHPA suite au plan Vigipirate en mettant en place un système de vidéo-surveillance.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Hospitalier de Béthune afin de faciliter et encourager les actions concourant à l'amélioration de la prise en charge des résidents des EHPA (conditions d'admission, de sortie d'hospitalisation, placement adapté, formations, plan blanc...)
- Installer une connexion WIFI pour permettre aux résidents ainsi qu'à leur famille de développer le lien social et développer le service au travers de nouvelles technologies (prélèvement automatique, dématérialisation, tablettes connectées ...).
- Finaliser la Convention Tripartite de 3ème génération,
- Réaliser des travaux de mise aux normes des systèmes de détection incendie, de modernisation des réseaux d'eau chaude et d'eau froide, et adapter les bâtiments aux normes PMR selon les engagements pris dans l'agenda d'accessibilité.
- Accompagner les interventions des professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires par la signature de conventions,
- Adapter les thérapeutiques aux bonnes pratiques gériatriques par la création d'un livret thérapeutique et le choix d'une pharmacie pour la préparation des médicaments (imposé par l'ARS)
- Proposer des actions permettant de maîtriser les dépenses liées au personnel tout en maintenant un niveau de qualité au sein de l'établissement (organisation du temps de travail, assurance maladie ...).
- Maintenir un bon niveau d'équipement en réalisant les travaux liés aux normes et aux rénovations (aménagement des salles de soins et l'infirmierie, rénovation de la terrasse de l'UVA, remplacement des éclairages dans les chambres et les circulations en LED et remplacement du système d'appel malade et de téléphonie)
- Accentuer la synergie avec l'EHPAD Frédéric Degeorge (CPOM)

## FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	1 623 291,05	1 684 561,32	1 832 722,59	1 808 657,07	1 943 693
6611 Intérêts de la dette	55 123,71	52 468,95	46 575,81	40 112,41	34 019
68 Dot. aux Amortissements	120 538,29	117 854,23	115 447,22	114 807,88	114 341
820 Déficit reporté	133 752,26	125 502,29	216 925,11	304 357,32	-
Autres dépenses	562 703,17	596 740,09	663 536,85	620 775,33	678 919
TOTAL DES DEPENSES	2 495 408,48	2 577 126,88	2 875 207,58	2 888 710,01	2 770 971

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Hors prestations internes					
77 & 79 Amort part construct	1 667,93	1 667,94	1 320,71	61,13	-
74/6419 Subvention & Participation	26 190,03	8 136,54	26 455,60	33 607,63	15 091
73 forfait soins & dot globale	788 575,00	792 491,59	780 443,00	1 059 547,19	1 405 836
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	1 615 722,72	1 594 418,83	1 728 385,73	1 405 812,89	1 324 944
820 Excédent fonct reporté	26 845,04	91 222,17	99 667,52	92 372,94	-
Autres recettes	2 127,64	1 932,22	26 950,64	20 322,83	25 100
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 461 128,36</b>	<b>2 489 869,29</b>	<b>2 663 223,20</b>	<b>2 611 724,61</b>	<b>2 770 971</b>

### INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	107 298,60	-	-	-	-
16 Rembours. de la dette (b)	124 133,03	125 954,40	140 705,63	132 804,16	131 131
20 21 23 Acquisitions	11 361,42	25 920,56	28 527,35	8 495,49	451 500
13 & 48 Amort part construct	1 667,93	1 667,94	1 320,71	61,13	-
16 Dépôts & Cautionnements	23 690,96	24 957,10	24 647,76	10 399,25	75 570
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>268 151,94</b>	<b>178 500,00</b>	<b>195 201,45</b>	<b>151 760,03</b>	<b>658 201</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	5 104,28	30 688,42	63 339,23	32 038,04	-
13 Subventions d'équipement	-	-	-	-	-
10 Participations reçues (c)	69 126,14	1 758,98	24 085,34	4 297,68	72 240
16 Emprunts	70 000,00	65 800,00	-	-	396 050
Virement & Amortis.	120 538,29	117 854,23	115 447,22	114 807,88	114 341
16 Dépôts & Cautionnements	34 071,65	25 737,60	24 367,70	17 820,00	75 570
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>298 840,36</b>	<b>241 839,23</b>	<b>227 239,49</b>	<b>168 963,60</b>	<b>658 201</b>

	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
EHPAD MARIE CURIE					
Epargne brute	<b>191 497</b>	<b>63 209</b>	<b>19 400</b>	<b>49 746</b>	<b>114 341</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	7,37%	7,44%	7,31%	6,86%	5,96%
Epargne brute/RRF	7,87%	2,64%	0,76%	1,97%	4,13%



## Budget Crematorium

L'année 2018 marquera, pour le Crématorium, la première année d'exercice du service après les travaux de mise aux normes. Pendant la période de fermeture, les agents de la compétence ont travaillé sur la mise en place de nouvelles pratiques et ce pour accompagner les travaux réalisés. Pour faire face à une concurrence forte, mais aussi à une stabilité du nombre de crémations concernant le site de Vendin-les-Béthune, une réflexion sur l'organisation de la présence des agents sur le site a été initiée. Cette dernière nécessiterait le renfort d'un agent au profil administratif sur une partie des horaires. Cette présence, même partielle, permettrait de faire glisser la présence des maîtres de cérémonie, vers une partie de la journée ou il serait possible d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires. Ces derniers correspondent aux horaires des cérémonies religieuses pratiqués sur les différentes communes. Pour ces créneaux horaires, les crémations se dérouleraient le lendemain.

### FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
64 Frais de personnel	153 903,80	179 550,70	135 375,15	162 871,38	148 844
6611 Intérêts de la dette	8 479,38	16 249,36	12 931,42	9 569,82	53 221
68 Dot. aux Amortissements	94 266,90	92 413,72	86 620,83	85 201,30	84 635
6874 Prél pr Investis.	-	-	-	-	141 409
820 Déficit reporté	-	-	-	-	-
Autres dépenses	246 473,74	273 649,10	106 651,68	438 372,54	322 432
TOTAL DES DEPENSES	503 123,82	561 862,88	341 579,08	696 015,04	750 541

RUBRIQUES	RECETTES				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
77 & 79 Amort part construct	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 434
74 Subventions & participations	-	-	-	-	-
70/73 Pduits sces, dom. & ventes	550 199,42	533 777,58	580 253,00	577 937,33	738 837
820 Excédent fonct reporté	305 039,84	342 220,63	259 867,39	459 012,22	-
Autres recettes	1 474,39	261,43	271,03	261,13	270
TOTAL DES RECETTES	868 147,33	887 693,32	851 825,10	1 048 644,36	750 541

## INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Déficit d'investis. reporté	59 736,84	8 837,70	-	-	-
16 Rembours. de la dette (b)	105 636,10	121 115,77	126 420,95	128 727,64	214 610
20 21 23 Dép d'équipement	40 495,25	52 963,24	9 430,00	81 081,68	387 718
23 Travaux en cours	-	-	-	-	-
13 & 48 Amort part construct	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 433,68	104 434
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>217 301,87</b>	<b>194 350,39</b>	<b>147 284,63</b>	<b>221 243,00</b>	<b>706 762</b>

RUBRIQUES	RECETTES				
	2013	2014	2015	2016	BP 2017
060 Excédent d'invest. reporté	-	-	48 866,21	54 165,46	-
13 Subventions d'équipement	-	-	-	-	-
10 Participations reçues (c)	12 697,27	22 802,88	65 963,05	51 233,80	-
16 Emprunts	101 500,00	128 000,00	-	-	387 718
Virement & Amortis.	94 266,90	92 413,72	86 620,83	85 201,30	319 044
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>208 464,17</b>	<b>243 216,60</b>	<b>201 450,09</b>	<b>190 600,56</b>	<b>706 762</b>

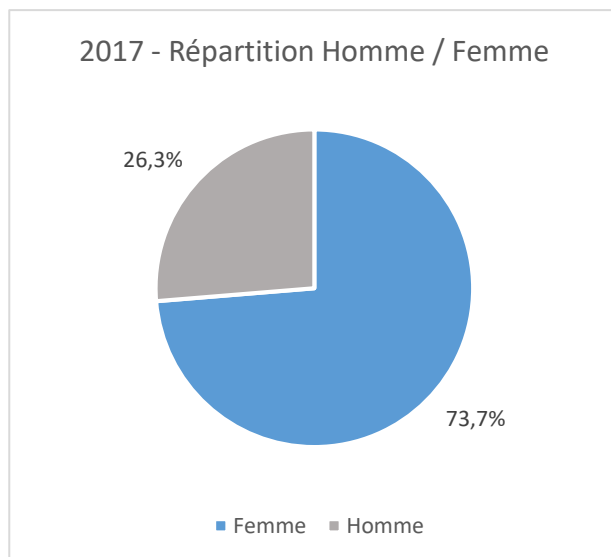
CREMATORIUM	SOLDES DE GESTION				
	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Epargne brute	<b>142 817</b>	<b>64 590</b>	<b>325 566</b>	<b>-32 615</b>	<b>214 610</b>
Annuité/Rec R Fonctionnement	20,69%	25,72%	24,00%	23,92%	36,24%
Epargne brute/RRF	25,89%	12,09%	56,08%	-5,64%	29,04%

## V. STRUCTURE DES EFFECTIFS

\* Les données 2017 sont celles au 30 juin 2017

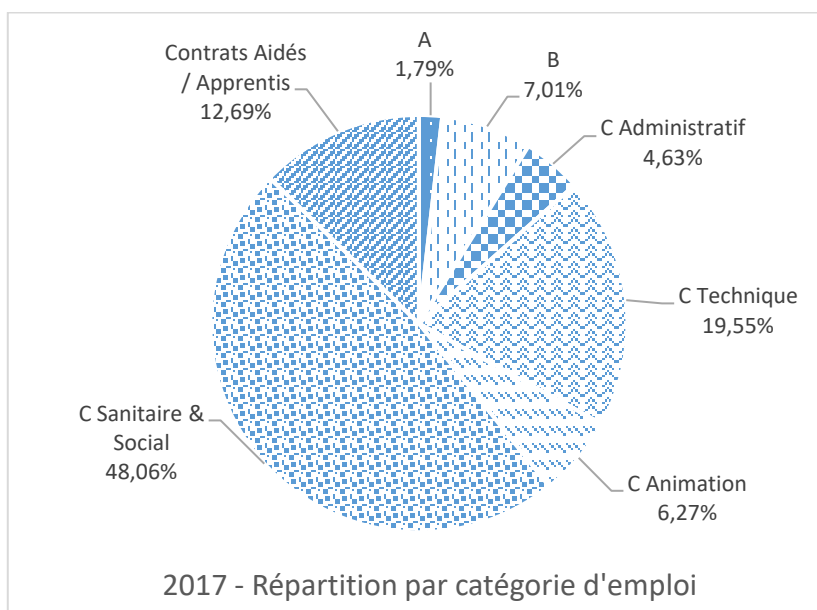
### Répartition Homme / Femme

	2015	2016	2017
Femme	73,9%	72,6%	73,7%
Homme	26,1%	27,4%	26,3%



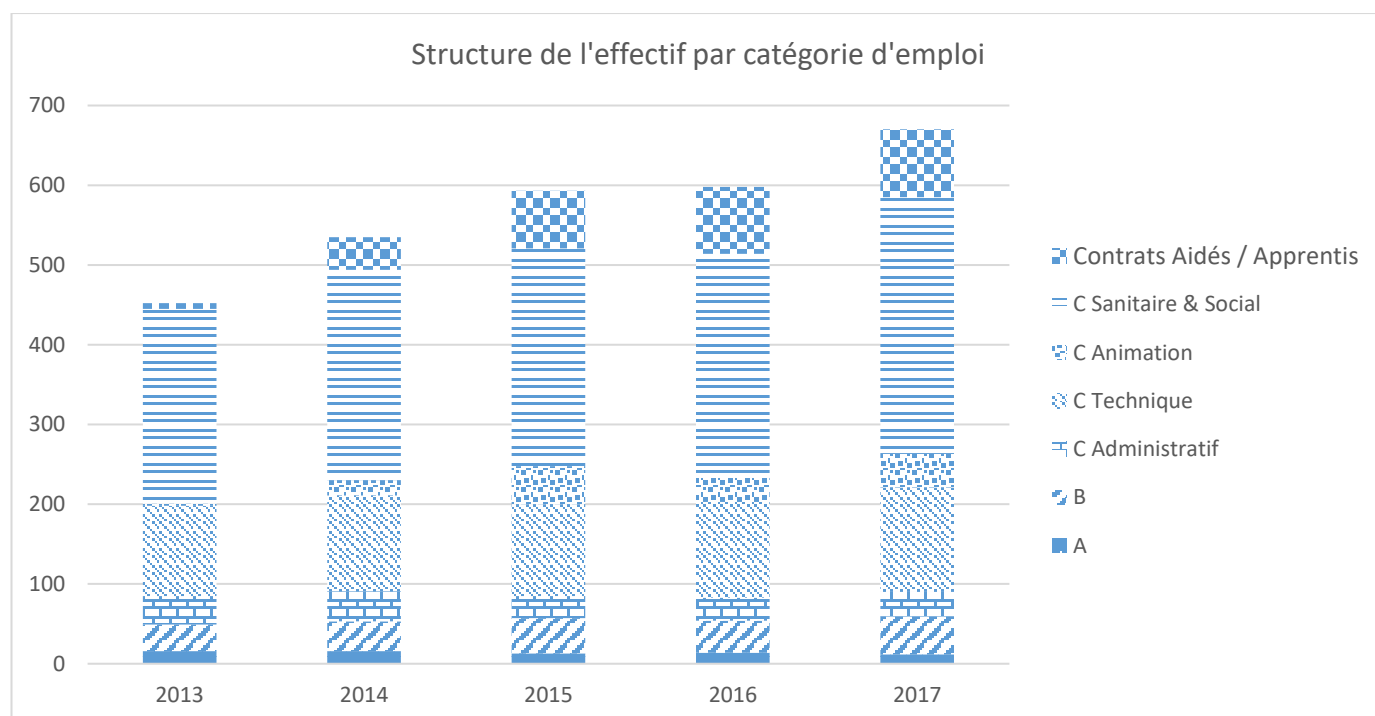
### Structure de l'effectif par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2013	2014	2015	2016	2017
A	3,54%	2,99%	2,19%	2,34%	1,79%
B	7,30%	6,92%	7,42%	6,69%	7,01%
C Administratif	7,96%	7,10%	4,72%	4,85%	4,63%
C Technique	25,00%	22,43%	19,39%	20,07%	19,55%
C Animation	0,66%	3,55%	8,09%	5,02%	6,27%
C Sanitaire & Social	53,98%	49,35%	46,04%	46,99%	48,06%
Contrats Aidés / Apprentis	1,55%	7,66%	12,14%	14,05%	12,69%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



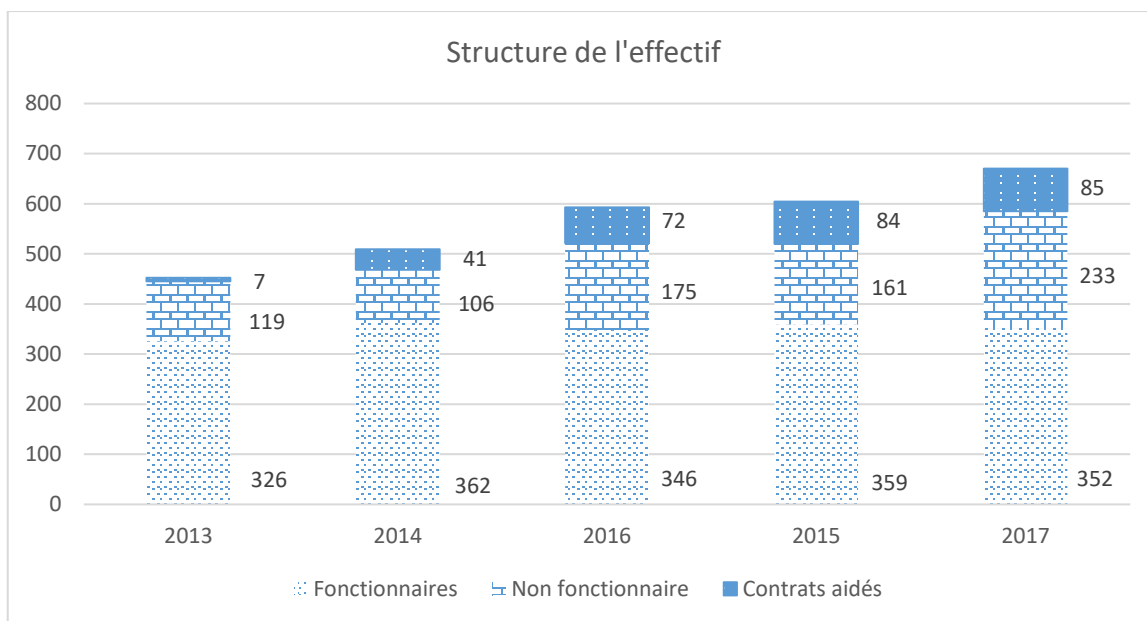
## Evolution de la structure de l'effectif par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2013	2014	Evol 13/14	2015	Evol 14/15	2016	Evol 15/16	2017	Evol 16/17
A	16	16	0,00%	13	-18,75%	14	7,69%	12	-7,69%
B	33	37	12,12%	44	18,92%	40	-9,09%	47	6,82%
C Administratif	36	38	5,56%	28	-26,32%	29	3,57%	31	10,71%
C Technique	113	120	6,19%	115	-4,17%	120	4,35%	131	13,91%
C Animation	3	19	533,33%	48	152,63%	30	-37,50%	42	-12,50%
C Sanitaire & Social	244	264	8,20%	273	3,41%	281	2,93%	322	17,95%
Contrats Aidés / Apprentis	7	41	485,71%	72	75,61%	84	16,67%	85	18,06%
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>535</b>	<b>18,36%</b>	<b>593</b>	<b>10,84%</b>	<b>598</b>	<b>0,84%</b>	<b>670</b>	<b>12,98%</b>



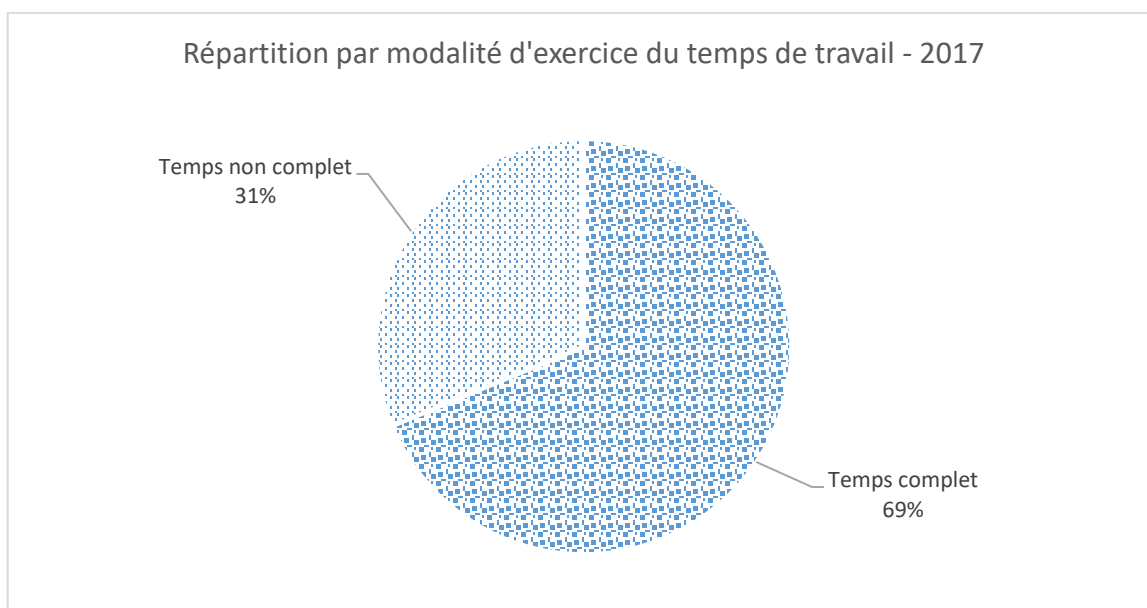
## Répartition fonctionnaire / non fonctionnaire / Emplois aidés

	2013	2014	Evol 13/14	2015	Evol 14/15	2016	Evol 15/16	2017	Evol 16/17
<b>Nombre total d'agents</b>	<b>452</b>	<b>509</b>	<b>12,61%</b>	<b>593</b>	<b>16,50%</b>	<b>604</b>	<b>1,85%</b>	<b>670</b>	<b>10,93%</b>
dont fonctionnaires	326	362	11,04%	346	-4,42%	359	3,76%	352	-1,95%
dont non fonctionnaires	119	106	-10,92%	175	65,09%	161	-8,00%	233	44,72%
dont contrats aidés	7	41	485,71%	72	75,61%	84	16,67%	85	1,19%



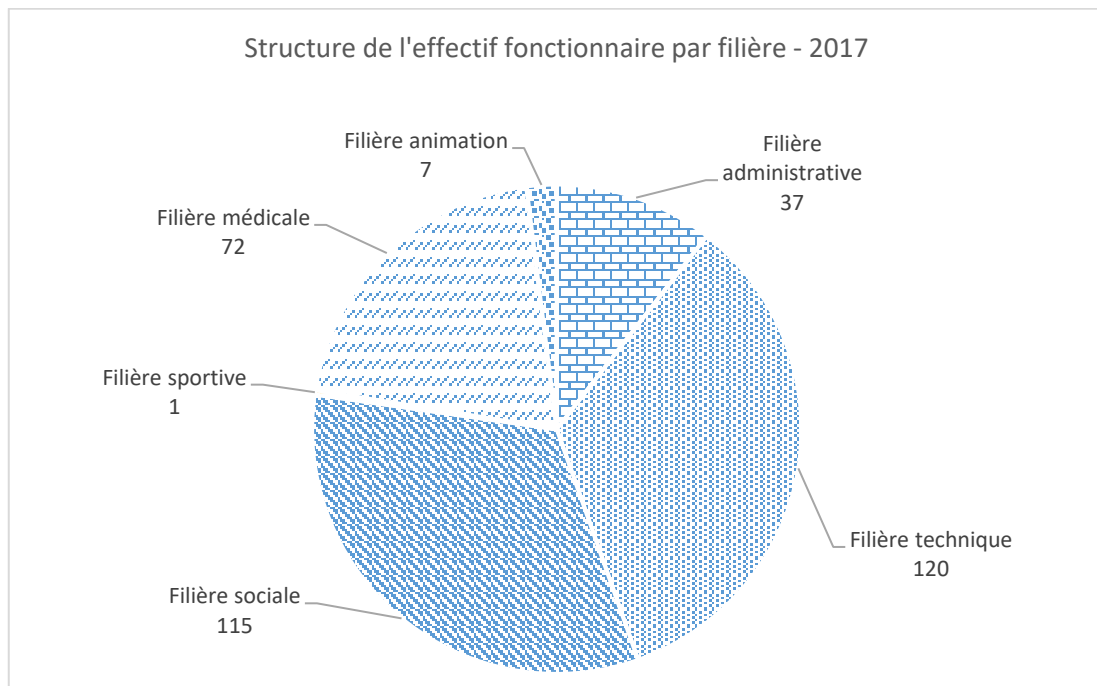
## Répartition par modalité d'exercice du temps de travail

	2013	2015	2016	2017
Temps complet	71%	72%	70%	69%
Temps non complet	29%	28%	30%	31%



### Structure de l'effectif fonctionnaire par filière

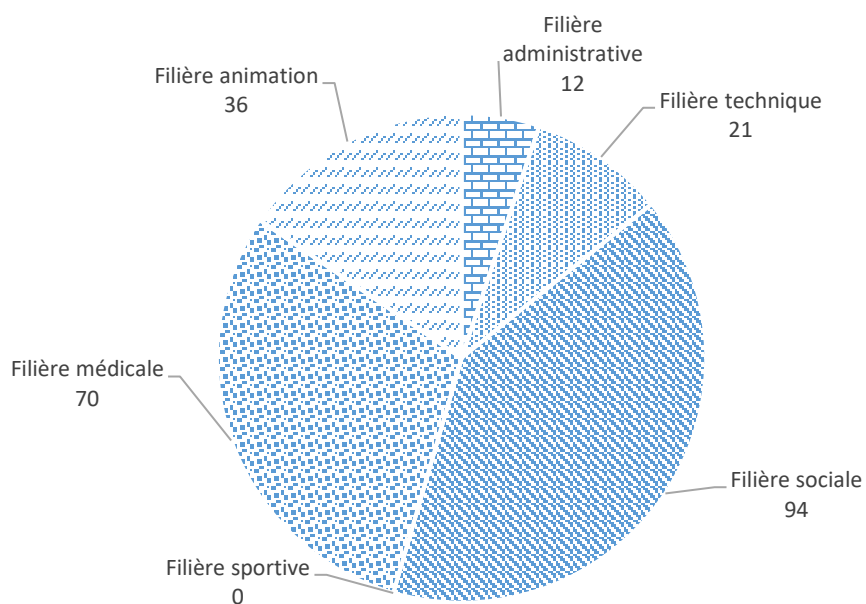
	temps complet	temps non complet	Total
Filière administrative	37	0	<b>37</b>
Filière technique	111	9	<b>120</b>
Filière sociale	37	78	<b>115</b>
Filière sportive	1	0	<b>1</b>
Filière médicale	50	22	<b>77</b>
Filière animation	6	1	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>110</b>	<b>352</b>



### Structure de l'effectif non fonctionnaire par filière

	temps complet	temps non complet	Total
Filière administrative	11	1	<b>12</b>
Filière technique	15	6	<b>21</b>
Filière sociale	5	89	<b>94</b>
Filière sportive	0	0	<b>0</b>
Filière médicale	19	51	<b>70</b>
Filière animation	1	35	<b>36</b>
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>182</b>	<b>233</b>

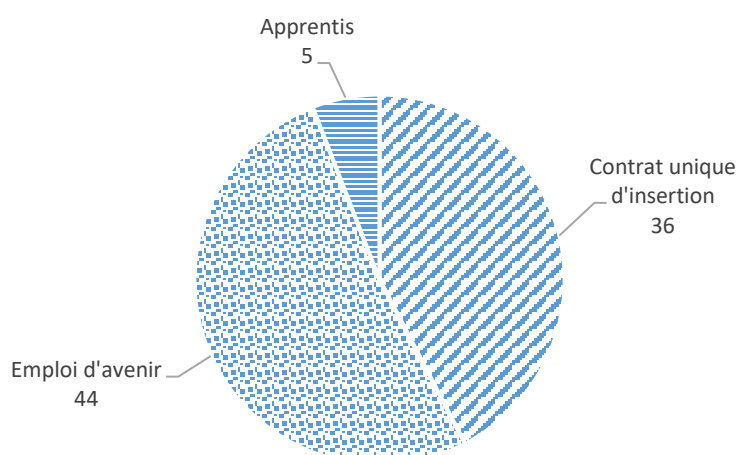
Structure de l'effectif non fonctionnaire par filière - 2017



**Structure des emplois aidés**

	2015	2016	2017
Contrat unique d'insertion	19	30	36
Emploi d'avenir	47	49	44
Apprentis	6	5	5
	<b>72</b>	<b>84</b>	<b>85</b>

Structure des emplois aidés - 2017



## VI. DETTE

Les caractéristiques de la dette.

### Synthèse de la dette au 31/12/2017 (avec dérivés)

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
24 303 536 €	2,68%	16 ans et 11 mois	9 ans	70

Etat généré au 31/12/2017

### Dettes par nature

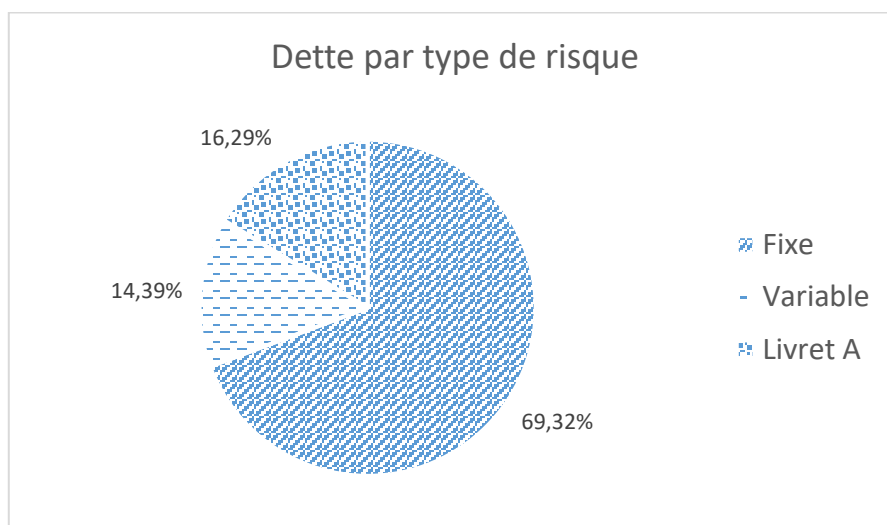
	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen
Emprunts	70	24 303 536 €	2,68%
<b>Total dette</b>	<b>70</b>	<b>24 303 536 €</b>	<b>2,68%</b>

Etat généré au 31/12/2017

### Dettes par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	16 847 049 €	69,32%	3,42%
Variable	3 496 856 €	14,39%	0,15%
Livret A	3 959 632 €	16,29%	1,76%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>24 303 536 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,68%</b>

Etat généré au 31/12/2017





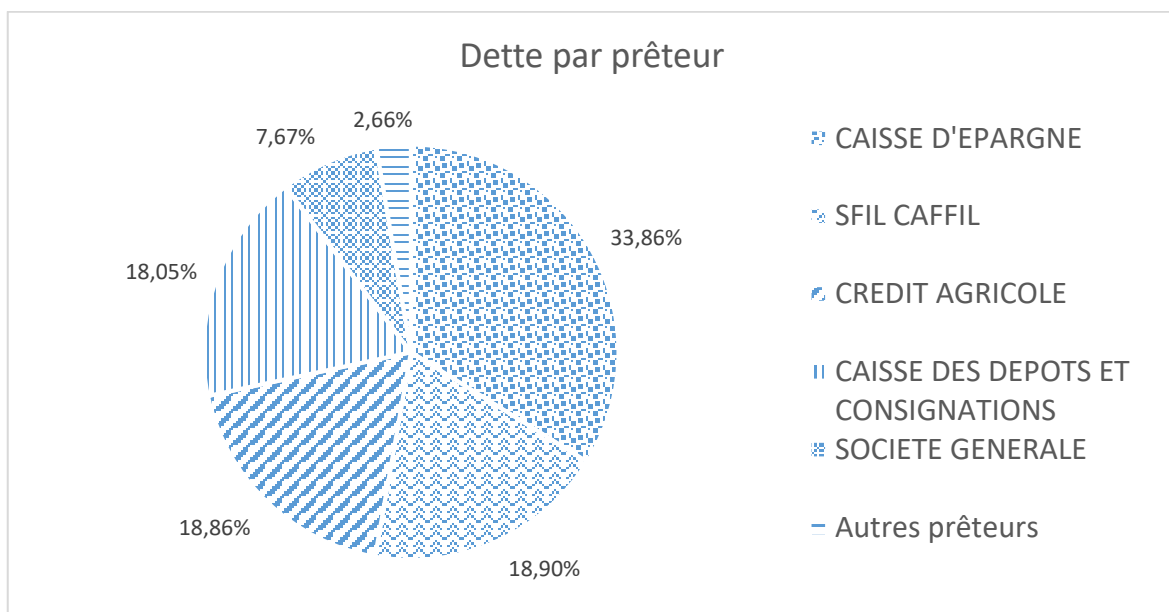
## Évolution du taux moyen



## Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	8 228 536 €	33,86%
SFIL CAFFIL	4 594 182 €	18,90%
CREDIT AGRICOLE	4 583 694 €	18,86%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 386 503 €	18,05%
SOCIETE GENERALE	1 864 940 €	7,67%
Autres prêteurs	645 681 €	2,66%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>24 303 536 €</b>	<b>100,00%</b>

Etat généré au 31/12/2017



## Dette par année

---

	2017	2018	2019	2020	2021	2026
Encours moyen	23 517 850,92 €	23 418 616,77 €	21 712 057,91 €	20 033 664,88 €	18 420 227,16 €	11 648 155,57 €
Capital payé sur la période	1 699 083,14 €	1 746 034,88 €	1 694 748,30 €	1 654 277,09 €	1 558 465,56 €	1 230 129,20 €
Intérêts payés sur la période	644 975,05 €	654 866,79 €	588 246,18 €	555 874,48 €	524 158,62 €	356 659,79 €
<b>Taux moyen sur la période</b>	<b>2,77%</b>	<b>2,63%</b>	<b>2,67%</b>	<b>2,73%</b>	<b>2,78%</b>	<b>3,00%</b>

Etat généré au 31/12/2017

